ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le rapport intitulé « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours)

Procès-verbaux des séances des 10 juin et 14, 15, 20, 21, 22, 23 août 2013

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 930-20130917

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE LUNDI 10 JUIN 2013 1
ORGANISATION DES TRAVAUX 2
AUDITIONS 2
Régie des rentes du Québec 2
M. Alban D'Amours 2
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances du Québec 3
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 14 AOÛT 2013 4
ORGANISATION DES TRAVAUX 5
AUDITIONS (suite) 5
Aon Hewitt 5
Mercer 6
Morneau Shepell 6
Normandin Beaudry 6
Towers Watson 6
PBI Conseillers en actuariat 7
Institut canadien des actuaires 7
Syndicat canadien de la fonction publique 7
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 15 AOÛT 2013 8
ORGANISATION DES TRAVAUX 9
AUDITIONS (suite) 9
Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite 9
Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite 9
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec 10
Transcontinental 10
Institut québécois de planification financière 10
M. Claude Castonguay 10
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes 11
QUATRIÈME SÉANCE, LE MARDI 20 AOÛT 2013 12
ORGANISATION DES TRAVAUX 13
AUDITIONS (suite) 14
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées 14
Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic 14
Centrale des syndicats démocratiques 14
Confédération des syndicats nationaux 14
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec 15
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec 15
Secrétariat intersyndical des services publics 15
Fédération des policiers et policières municipaux du Québec 15
Mouvement des caisses Desjardins 16
CINQUIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 21 AOÛT 2013 17
ORGANISATION DES TRAVAUX 19

AUDITIONS (suite) 19
Bombardier 19
Cascades 19
Conseil du patronat du Québec 19
Fédération des chambres de commerce du Québec 19
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante 20
Regroupement des associations de pompiers du Québec 20
Institut de recherche et d'informations socio-économiques 20
Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec 21
Université Laval 21
SIXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 22 AOÛT 2013 22
ORGANISATION DES TRAVAUX 23
AUDITIONS (suite) 23
Fédération des femmes du Québec 23
Conseil du statut de la femme 23
Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes 23
SEPTIÈME SÉANCE, LE VENDREDI 23 AOÛT 2013 25
ORGANISATION DES TRAVAUX 26
AUDITIONS (suite) 26
Ville de Saguenay 26
Ville de Québec 27
Ville de Montréal 27
Fédération de l'âge d'or du Québec 27
Force Jeunesse 27
Union des Municipalités du Québec 28
REMARQUES FINALES 28

ANNEXES

I. Ordres du jour
II. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
III. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus
IV. Procès-verbaux des séances de travail des 2,16, 23 mai et 9, 11, 16 septembre 2013
V. Observations, conclusions et recommandations

Première séance, le lundi 10 juin 2013

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le rapport intitulé « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours) (Ordre de l'Assemblée le 25 avril 2013)

Membres présents :

M. Pelletier (Rimouski), président
M. Gautrin (Verdun), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière de régime de retraite

M. Bachand (Outremont)
M. Bolduc (Mégantic) en remplacement de M. Dubourg (Viau)
M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
M. Claveau (Dubuc)
M. Dubé (Lévis), porte-parole du deuxième groupe d'opposition
M. Khadir (Mercier)
M^me^ Maltais (Taschereau), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M^me^ Ménard (Laporte)
M. Therrien (Sanguinet)
M. Trudel (Saint-Maurice)

Autre député présent :

M. Dubourg (Viau), président de séance

Témoins (par ordre d'intervention) :

Régie des rentes du Québec :
- M. Denys Jean, président-directeur général
- M. Georges Langis, actuaire en chef
- M. Roland Villeneuve, vice-président aux politiques et aux programmes

M. Alban D'Amours :
- M. René Beaudry, membre du comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois
- M. Luc Godbout, membre du comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois

Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances du Québec :

M. André Legault, président-directeur général
M. Clément Gosselin, directeur général de l'actuariat et des finances
M. André Simard, directeur de l'actuariat et de l'expertise en placements

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 03, M. Dubourg (Viau) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^me^ la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de permettre à un représentant de chaque groupe parlementaire de faire des salutations.

AUDITIONS

Régie des rentes du Québec

À 14 h 12, la Commission entend l'exposé de la Régie des rentes du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 16 h 16, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension sous la présidence de M. Pelletier (Rimouski).

M. Alban D'Amours

À 16 h 18, la Commission entend l'exposé de M. D'Amours.

S'ensuit un échange entre la Commission et les témoins.

À 18 h 06, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

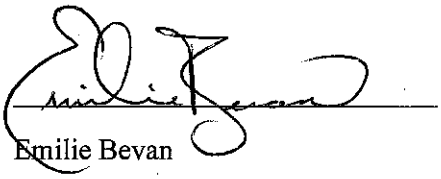
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances du Québec

À 18 h 07, la Commission entend l'exposé de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

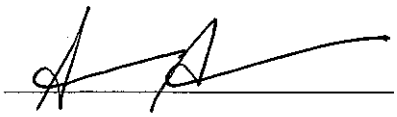
À 18 h 51, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,



Emilie Bevan

Le président de la Commission,



Irvin Pelletier

EB/ag

Québec, le 10 juin 2013

Deuxième séance, le mercredi 14 août 2013

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le rapport intitulé « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours) (Ordre de l'Assemblée le 25 avril 2013)

Membres présents :

M. Pelletier (Rimouski), président
M. Gautrin (Verdun), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière de régime de retraite

M. Bachand (Outremont)
M. Bolduc (Mégantic) en remplacement de M. Dubourg (Viau)
M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
M. Claveau (Dubuc)
M^me^ Maltais (Taschereau), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M^me^ Ménard (Laporte)
M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) en remplacement de M. Dubé (Lévis)
M. Therrien (Sanguinet)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Aon Hewitt :
- M. Claude Lockhead, associé exécutif
- M. Jocelyn Tremblay, associé principal

Mercer :
- M. Michel St-Germain, membre du partenariat
- M. Hubert F. Tremblay, conseiller principal

Morneau Shepell :
- M^me^ Danielle Lamarche
- M. Gino Girard
- M. Richard Béliveau

Normandin Beaudry :
- M. Richard Bourget, associé
- M. Pierre Parent, associé
- M. Martin Gélinas, associé

Towers Watson :

M. Charles Lemieux, conseiller
M. Pierre Charrette
M. Stéphane Jean

PBI Conseillers en actuariats ltée. :

M. Pierre Bergeron, conseiller principal
M^me^ Nathalie Jutras, directrice du bureau de Montréal
M^me^ Sonia Massicotte, conseillère

Institut canadien des actuaires :

M. Jacques Lafrance, président
M. Denis Latulippe, membre
M. Michel Simard, directeur général

Syndicat canadien de la fonction publique :

M. Denis Bolduc, secrétaire général
M. Marc Ranger, directeur-adjoint
M^e^ Sylvain Pilon, recherchiste
M. Jean Belleville, actuaire

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 31, M. Pelletier (Rimouski) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^me^ la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

Aon Hewitt

À 9 h 33, la Commission entend l'exposé d'Aon Hewitt.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 10 h 23, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Mercer

À 10 h 24, la Commission entend l'exposé de Mercer.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 11 h 12, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Morneau Shepell

À 11 h 13, la Commission entend l'exposé de Morneau Shepell.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 11 h 57, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 02, la Commission reprend ses travaux.

Normandin Beaudry

À 14 h 03, la Commission entend l'exposé de Normandin Beaudry.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 14 h 51, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Towers Watson

À 14 h 52, la Commission entend l'exposé de Towers Watson.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 15 h 37, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

PBI Conseillers en actuariat

À 15 h 38, la Commission entend l'exposé de PBI Conseillers en actuariat.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 16 h 26, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Institut canadien des actuaires

À 16 h 28, la Commission entend l'exposé de l'Institut canadien des actuaires.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 26, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Syndicat canadien de la fonction publique

À 17 h 26, la Commission entend l'exposé du Syndicat canadien de la fonction publique.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 18 h 24, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 15 août 2013, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Émilie Bevan

Le président de la Commission,

Irvin Pelletier

EB/ag

Québec, le 14 août 2013

Troisième séance, le jeudi 15 août 2013

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le rapport intitulé « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours) (Ordre de l'Assemblée le 25 avril 2013)

Membres présents :

M. Pelletier (Rimouski), président
M. Gautrin (Verdun), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière de régime de retraite

M. Bachand (Outremont)
M. Bolduc (Mégantic) en remplacement de M. Dubourg (Viau)
M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
M. Claveau (Dubuc)
M. Dubé (Lévis), porte-parole du deuxième groupe d'opposition
M^me^ Maltais (Taschereau), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M^me^ Ménard (Laporte)
M. Therrien (Sanguinet)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite :
- M. Christopher Brown, président
- M. Bryan Hocking, directeur général
- M. Jacques Fontaine, président du Conseil régional du Québec
- M. Vincent Morin, vice-président du Conseil régional du Québec

Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite :
- M. Pierre Drolet
- M. Jean-Yves Paquette

Ordre des comptables professionnels agréés du Québec :
- M. Stephan Robitaille, président du Conseil
- M. Daniel McMahon, président et chef de la direction

Transcontinental :
- M. François Olivier, président et chef de la direction
- M^me^ Katya Laviolette, chef de la direction des ressources humaines
- M. Jamie Barbieri, président de PDI

Institut québécois de planification financière :

M. Yves L. Giroux, président du conseil

M. Martin Dupras, président du conseil sortant

M. Claude Castonguay

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes :

M. Yvon Charest, président et chef de la direction, Industrielle-Alliance, assurance et services financiers inc.

M. Philippe Toupin, vice-président marketing et solutions client, Standard Life

M. Yves Millette, vice-président principal, affaires québécoises

---

La Commission se réunit à la salle Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 37, M. Pelletier (Rimouski) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^me^ la secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite

À 9 h 39, la Commission entend l'exposé de l'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 10 h 44, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite

À 10 h 45, la Commission entend l'exposé de l'Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 11 h 39, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Ordre des comptables professionnels agréés du Québec

À 11 h 39, la Commission entend l'exposé de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 12 h 27, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 01, la Commission reprend ses travaux.

Transcontinental

À 14 h 01, la Commission entend l'exposé de Transcontinental.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 14 h 52, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Institut québécois de planification financière

À 14 h 52, la Commission entend l'exposé de l'Institut québécois de planification financière.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 15 h 42, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M. Claude Castonguay

À 15 h 42, la Commission entend l'exposé de M. Castonguay.

S'ensuit un échange entre la Commission et le témoin.

À 16 h 38, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes

À 16 h 39, la Commission entend l'exposé de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 28, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 20 août 2013, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Emilie Bevan

Le président de la Commission,

Irvin Pelletier

EB/ag

Québec, le 15 août 2013

Quatrième séance, le mardi 20 août 2013

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le rapport intitulé « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours) (Ordre de l'Assemblée le 25 avril 2013)

Membres présents :

M. Pelletier (Rimouski), président
M. Gautrin (Verdun), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière de régime de retraite

M. Bachand (Outremont)
M. Bolduc (Mégantic) en remplacement de M^me^ Ménard (Laporte)
M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
M. Claveau (Dubuc)
M. Dubé (Lévis), porte-parole du deuxième groupe d'opposition
M. Khadir (Mercier)
M^me^ Maltais (Taschereau), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M. Therrien (Sanguinet)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées :
M. André Jalbert, vice-président national

Association québécoise des retraités des secteurs publics et parapublics :
M^me^ Lyne Parent, présidente
M. Normand Bérubé, premier vice-président
M. Mathieu Santerre, directeur général par intérim

Centrale des syndicats démocratiques :
M. François Vaudreuil, président

Confédération des syndicats nationaux :
M^me^ Francine Lévesque, vice-présidente
M. François Lamoureux, adjoint au comité exécutif
M^me^ Nathalie Joncas, actuaire

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec :

M. Michel Arsenault, président

M. Serge Cadieux, vice-président

M^me^ Marie-Josée Naud, conseillère syndicale

Regroupement des jeunes chambres de commerce :

M. Christian Bélair, président-directeur général

M. Alexandre Borduas, vice-président aux Affaires publiques

Secrétariat intersyndical des services publics :

M^me^ Lucie Martineau, présidente générale du SFPQ

M^me^ Louise Chabot, porte-parole et présidente de la CSQ

M. Mario Labbé, conseiller à la sécurité sociale de la CSQ

M. Sébastien Robert, coordonnateur au secteur de la sécurité sociale à l'APTS

Fédération des policiers et policières municipaux du Québec :

M. Denis Côté, président

M. Yves Francoeur, membre associé et président de la Fraternité des policiers et de Montréal

M. Pierre Bergeron, actuaire-conseil

Mouvement des caisses Desjardins :

M. Normand Desautels, premier vice-président Capital humain et Culture

M. Louis Chassé, vice-président rémunération globale et relations professionnelles

M. Sylvain Gareau, vice-président Régime de rentes

M. Hubert Thibault, vice-président aux Affaires institutionnelles

M. Jérôme Savard, directeur principal, Actuariat, Tarification et Performance financière, Épargne-retraite collective

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 31, M. Pelletier (Rimouski) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M[me] la secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées

À 9 h 33, la Commission entend l'exposé de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

À 10 h 31, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic

À 10 h 32, la Commission entend l'exposé de l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 11 h 38, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Centrale des syndicats démocratiques

À 11 h 39, la Commission entend l'exposé de la Centrale des syndicats démocratiques.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 12 h 40, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 heures, la Commission reprend ses travaux.

Confédération des syndicats nationaux

À 14 heures, la Commission entend l'exposé de la Confédération des syndicats nationaux.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.
À 15 h 05, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

À 15 h 06, la Commission entend l'exposé de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 16 h 09, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec

À 16 h 10, la Commission entend l'exposé du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 03, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Secrétariat intersyndical des services publics

À 17 h 04, la Commission entend l'exposé du Secrétariat intersyndical des services publics.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 57, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 30, la Commission reprend ses travaux.

Fédération des policiers et policières municipaux du Québec

À 19 h 31, la Commission entend l'exposé de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 20 h 33, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Mouvement des caisses Desjardins

À 20 h 34, la Commission entend l'exposé du Mouvement des caisses Desjardins.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 21 h 34, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 21 août 2013, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Émilie Bevan

Le président de la Commission,

Irvin Pelletier

EB/ag

Québec, le 20 août 2013

Cinquième séance, le mercredi 21 août 2013

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le rapport intitulé « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours) (Ordre de l'Assemblée le 25 avril 2013)

Membres présents :

M. Pelletier (Rimouski), président
M. Gautrin (Verdun), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière de régime de retraite

M. Arcand (Mont-Royal)
M. Bachand (Outremont)
M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
M. Claveau (Dubuc)
M. Khadir (Mercier)
M^me^ Maltais (Taschereau), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) en remplacement de M. Dubé (Lévis)
M. Therrien (Sanguinet)

Autre député présent :

M. Dubé (Lévis)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Bombardier :
- M. Richard Neault, vice-président, Gestion des caisses de retraite
- M. Étienne Brodeur, directeur principal, rémunération, régimes de retraite et avantages sociaux

Cascades :
- M. Mario Plourde, président et chef de la direction
- M^me^ Maryse Fernet, vice-présidente ressources humaines
- M^me^ Sonia Turcotte, directrice corporative, avantages sociaux

Conseil du patronat :
- M. Yves-Thomas Dorval, président
- M^me^ Norma Kozhaya, directrice de la recherche et économiste en Chef
- M. Benoît Hudon, actuaire

Fédération des chambres de commerce :

M^me^ Françoise Bertrand, présidente-directrice générale

M. Claude Paradis, consultant

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :

M^me^ Martine Hébert, vice-présidente

Regroupement des associations de pompiers du Québec :

M. Ronald Martin, président

M. Éric Gosselin, premier vice-président

M. François Rosa, trésorier

M. Charles St-Aubin, actuaire

Institut de recherche et d'informations socio-économiques :

M^me^ Eve-Lyne Couturier, chercheure

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec :

M. Éric Filteau, président du Groupe de travail sur le financement des régimes de retraite, vice-recteur aux finances et aux infrastructures de l'Université de Montréal

M. Nicolas Bouchard-Martel, adjoint au vice-recteur aux ressources humaines et délégué au régime de rentes et aux avantages sociaux de l'Université Laval

M. Jérôme Dionne, actuaire conseil, Morneau Shepell

Université Laval :

M. Denis Brière, recteur

M^me^ Josée Germain, vice-rectrice aux finances et à l'administration

M. Nicolas Bouchard-Martel, adjoint au vice-recteur aux ressources humaines et délégué au régime de rentes et aux avantages sociaux

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 31, M. Pelletier (Rimouski) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M[me] la secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

Bombardier

À 9 h 33, la Commission entend l'exposé de Bombardier.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 10 h 29, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Cascades

À 10 h 30, la Commission entend l'exposé de Cascades.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 11 h 32, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Conseil du patronat du Québec

À 11 h 33, la Commission entend l'exposé du Conseil du patronat du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 12 h 36, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 01, la Commission reprend ses travaux.

Fédération des chambres de commerce du Québec

À 14 h 01, la Commission entend l'exposé de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 15 h 06, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

À 15 h 06, la Commission entend l'exposé de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

S'ensuit un échange entre la Commission et la représentante de l'organisme.

À 16 h 11, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Regroupement des associations de pompiers du Québec

À 16 h 12, la Commission entend l'exposé du Regroupement des associations de pompiers du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 05, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Institut de recherche et d'informations socio-économiques

À 17 h 05, la Commission entend l'exposé de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques.

S'ensuit un échange entre la Commission et la représentante de l'organisme.

À 17 h 59, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 32, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de permettre à M. Dubé (Lévis) de participer à la séance.

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

À 19 h 33, la Commission entend l'exposé de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 20 h 29, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Université Laval

À 20 h 30, la Commission entend l'exposé de l'Université Laval.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 21 h 29, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 22 août 2013, à 19 heures.

La secrétaire de la Commission,

Émilie Bevan

Le président de la Commission,

Irvin Pelletier

EB/ag

Québec, le 21 août 2013

Sixième séance, le jeudi 22 août 2013

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le rapport intitulé « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours) (Ordre de l'Assemblée le 25 avril 2013)

Membres présents :

M. Pelletier (Rimouski), président
M. Gautrin (Verdun), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière de régime de retraite

M. Bachand (Outremont)
M. Bolduc (Mégantic) en remplacement de M^me^ Ménard (Laporte)
M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
M. Claveau (Dubuc)
M. Dubé (Lévis), porte-parole du deuxième groupe d'opposition
M. Khadir (Mercier)
M^me^ Maltais (Taschereau), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Témoins (par ordre d'intervention) :

Fédération des femmes du Québec :
M^me^ Alexa Conradi, présidente et porte-parole
M^me^ Ruth Rose
M^me^ Marie-Céline Domingue

Conseil du statut de la femme :
M^me^ Julie Miville-Dechêne, présidente
M^me^ Isabelle Desbiens, directrice de la direction de la recherche et de l'analyse
M^me^ Nathalie Roy, professionnelle, direction de la recherche et de l'analyse

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes :
M^me^ Lise Gervais, présidente
M^me^ Marie Leahey, coordonnatrice générale
M. Michel Lizée, secrétaire
M. Pierre Bergeron, actuaire

La Commission se réunit à la salle Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 19 h 02, M. Gautrin (Verdun) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^me^ la secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

Fédération des femmes du Québec

À 19 h 02, la Commission entend l'exposé de la Fédération des femmes du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentantes de l'organisme.

M. Pelletier (Rimouski) reprend ses fonctions à la présidence.

À 20 h 09, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Conseil du statut de la femme

À 20 h 09, la Commission entend l'exposé du Conseil du statut de la femme.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentantes de l'organisme.

À 21 h 09, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

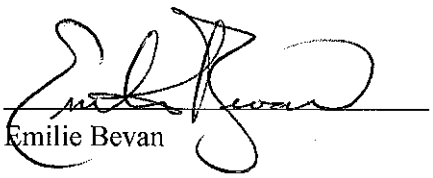
Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes

À 21 h 10, la Commission entend l'exposé du Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

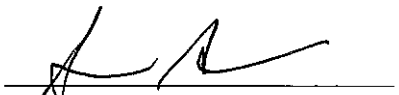
À 22 heures, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au vendredi 23 août 2013, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,



Émilie Bevan

Le président de la Commission,



Irvin Pelletier

EB/ag

Québec, le 22 août 2013

Septième séance, le vendredi 23 août 2013

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le rapport intitulé « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours) (Ordre de l'Assemblée le 25 avril 2013)

Membres présents :

M. Pelletier (Rimouski), président
M. Gautrin (Verdun), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière de régime de retraite

M. Bachand (Outremont)
M. Bolduc (Mégantic) en remplacement de M[me] Ménard (Laporte)
M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
M. Claveau (Dubuc)
M. Dubé (Lévis), porte-parole du deuxième groupe d'opposition
M[me] Maltais (Taschereau), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Témoins (par ordre d'intervention) :

Ville de Saguenay :
M. Jean Tremblay, maire

Ville de Québec :
M. Régis Labeaume, maire
M. Richard Côté, vice-président
M. Yves Courchesne, trésorier et directeur du Service des finances
M[me] Michèle Bilodeau, directrice des relations de travail
M[me] Nathalie Prud'homme, directrice des relations gouvernementales et municipales

Ville de Montréal :
M. Michel Bissonnet, membre du comité exécutif et maire de l'arrondissement St-Léonard
M. Jean-Yves Hinse, directeur principal du service du capital humain et des communications
M. Jacques Marleau, directeur principal du service des finances et trésorier adjoint
M. Robert Blais, actuaire

Fédération de l'âge d'or du Québec :

- M. Maurice Dupont, président
- M. Dany Prud'homme, directeur général

Force Jeunesse :

- M. Eloi Lafontaine Beaumier, président
- M. Philippe-Olivier Giroux, administrateur

Union des Municipalités du Québec :

- M. Éric Forest, président et maire de Rimouski
- M. Yves Létourneau, conseiller aux politiques
- M. David Bousquet, conseiller municipal, Ville de Saint-Hyacinthe, district Sacré-Cœur, administrateur
- M. Bernard Sévigny, maire de Sherbrooke, administrateur

La Commission se réunit à la salle Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 35, M. Pelletier (Rimouski) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^me^ la secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

Ville de Saguenay

À 9 h 36, la Commission entend l'exposé de la Ville de Saguenay.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

À 10 h 34, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Ville de Québec

À 10 h 35, la Commission entend l'exposé de la Ville de Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 11 h 32, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension

Ville de Montréal

À 11 h 33, la Commission entend l'exposé de la Ville de Montréal.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 12 h 33, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 03, la Commission reprend ses travaux.

Fédération de l'âge d'or du Québec

À 14 h 04, la Commission entend l'exposé de la Fédération de l'âge d'or du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 15 h 02, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Force Jeunesse

À 15 h 03, la Commission entend l'exposé de Force Jeunesse.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 16 h 04, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Union des Municipalités du Québec

À 16 h 04, la Commission entend l'exposé de l'Union des Municipalités du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 01, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M. le président dépose les mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe III).

REMARQUES FINALES

M. Dubé (Lévis), M. Gautrin (Verdun) et M^me^ Maltais (Taschereau) font des remarques finales.

À 17 h 22, M. le président lève la séance et la Commission ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 3 septembre 2013, à 9 h 30, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Émilie Bevan

Le président de la Commission,

Irvin Pelletier

EB/ag

Québec, le 23 août 2013

ANNEXE I

Ordres du jour

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Consultations particulières et auditions publiques sur le rapport intitulé
« Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours)

Le lundi 10 juin 2013

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

14 h 00 RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Représentée par :

- M. Denys Jean, président-directeur général
- M^me^ Francine Martel-Vaillancourt, présidente du Conseil législatif d'administration
- M^me^ Geneviève Chabot, actuaire
- M^me^ Carole D'Amours, avocate
- M^me^ Julie Lavoie, actuaire
- M^me^ Sonia Potvin, directrice de la révision, des évaluations et de l'administration provisoire
- M. François Boulanger, actuaire
- M. Georges Langis, actuaire en chef
- M. André Lorquet, directeur des régimes de retraite
- M. Roland Villeneuve, vice-président aux politiques et aux programmes
- M. Charles Cossette, chef du service de l'évaluation

16 h 00 MONSIEUR ALBAN D'AMOURS

Accompagné de :

- M. René Beaudry, membre du comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois
- M. Luc Godbout, membre du comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Consultations particulières et auditions publiques sur le rapport intitulé
« Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours)

Le mercredi 14 août 2013

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR MODIFIÉ

9 h 30	AON HEWITT			010M
	Représenté par :	M.	Claude Lockhead, associé exécutif	
		M.	Jocelyn Tremblay, associé principal	
10 h 15	MERCER			031M
	Représenté par :	M.	Michel St-Germain, membre du partenariat	
		M.	Hubert F. Tremblay, conseiller principal	
11 h 00	MORNEAU SHEPELL			048M
	Représenté par :	M.	Danielle Lamarche	
		M.	Gino Girard	
		M.	Richard Béliveau	
11 h 45	***Suspension***			
14 h 00	NORMANDIN BEAUDRY			032M
	Représenté par :	M.	Richard Bourget, associé	
		M.	Pierre Parent, associé	
		M.	Martin Gélinas, associé	
14 h 45	TOWERS WATSON			045M
	Représenté par :	M.	Charles Lemieux, conseiller	
		M.	Pierre Charrette	
		M.	Stéphane Jean	

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Consultations particulières et auditions publiques sur le rapport intitulé
« Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours)

Le jeudi 15 août 2013

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

9 h 30	ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS DE RÉGIMES DE RETRAITES		007M
	Représentée par :	M.	Christopher Brown, président
		M.	Bryan Hocking, directeur général
		M.	Jacques Fontaine, président du Conseil régional du Québec
		M.	Vincent Morin, vice-président du Conseil régional du Québec
10 h 30	ASSOCIATION CANADIENNE DES GESTIONNAIRES DE CAISSES DE RETRAITE		012M
	Représentée par :	M.	Pierre Drolet
		M.	Jean-Yves Paquette
11 h 30	ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC		033M
	Représenté par :	M.	Stephan Robitaille, président du Conseil de l'Ordre
		M.	Daniel McMahon, président et chef de la direction
12 h 30	***Suspension***		
14 h 00	TRANSCONTINENTAL		044M
	Représenté par :	M.	François Olivier, président et chef de la direction
		M^{me}	Katya Laviolette, chef de la direction des ressources humaines
		M.	Jamie Barbieri, président de PDI

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Consultations particulières et auditions publiques sur le rapport intitulé
« Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours)

Le mardi 20 août 2013

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

9 h 30	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES	056M
	Représentée par : M. André Jalbert, vice -président national	
10 h 30	ASSOCIATION QUÉBÉCOISES DES RETRAITÉS DES SECTEURS PUBLICS ET PARAPUBLICS	055M
	Représentée par : M^me^ Lyne Parent, présidente	
	M. Normand Bérubé, premier vice-président	
	M. Mathieu Santerre, directeur général par intérim	
11 h 30	CENTRALE DES SYNDICATS DÉMOCRATIQUES	019M
	Représentée par : M. François Vaudreuil, président	
	M. Georges Bouchard, président du Syndicat démocratique des employés de garage du Saguenay–Lac-Saint-Jean	
	M. Guy Harvey, président du Syndicat national des employés de garage du Québec	
	M. Normand Pépin, responsable du service de la recherche	
	M. Louis Morissette, actuaire chez SAI Inc.	
12 h 30	***Suspension***	
14 h 00	CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX	020M
	Représentée par : M^me^ Francine Lévesque, vice-présidente	
	M. François Lamoureux, adjoint au comité exécutif	
	M^me^ Nathalie Joncas, actuaire	

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Consultations particulières et auditions publiques sur le rapport intitulé
« Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours)

Le mercredi 21 août 2013

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

9 h 30	BOMBARDIER		013M
	Représenté par :	M.	Richard Neault, vice-président, Gestion des caisses de retraite
		M.	Étienne Brodeur, directeur principal, rémunération, régimes de retraite et avantages sociaux
10 h 30	CASCADES		051M
	Représenté par :	M.	Mario Plourde, président et chef de la direction
		M^me^	Maryse Fernet, vice-présidente ressources humaines
		M^me^	Sonia Turcotte, directrice corporative, avantages sociaux
11 h 30	CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC		053M
	Représenté par :	M.	Yves-Thomas Dorval, président
		M^me^	Norma Kozhaya, directrice de la recherche et économiste en Chef
		M.	Benoît Hudon, actuaire
12 h 30	***Suspension***		
14 h 00	FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC		054M
	Représentée par :	M^me^	Françoise Bertrand, présidente-directrice générale
		M.	Claude Paradis, consultant
15 h 00	FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE		022M
	Représentée par :	M^me^	Martine Hébert, vice-présidente
		M.	Simon Gaudreault, économiste

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Consultations particulières et auditions publiques sur le rapport intitulé
« Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours)

Le jeudi 22 août 2013

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

19 h 00	FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC	024M
	Représentée par : M[me] Alexa Conradi, présidente et porte-parole	
	M[me] Ruth Rose	
20 h 00	CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME	017M
	Représenté par : M[me] Julie Miville-Dechêne, présidente	
	M[me] Isabelle Desbiens, directrice de la direction de la recherche et de l'analyse	
	M[me] Nathalie Roy, professionnelle, direction de la recherche et de l'analyse	
21 h 00	RÉGIME DE RETRAITE DES GROUPES COMMUNAUTAIRES ET DE FEMMES	038M
	Représenté par : M[me] Lise Gervais, présidente	
	M[me] Marie Leahey, coordonnatrice générale	
	M. Michel Lizée, secrétaire	
	M. Pierre Bergeron, actuaire	
22 h 00	***Ajournement***	

EB/ag

Québec, le 21 août 2013

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Consultations particulières et auditions publiques sur le rapport intitulé « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours)

Le vendredi 23 août 2013

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

9 h 30	VILLE DE SAGUENAY		
	Représentée par :	M.	Jean Tremblay, maire
10 h 30	VILLE DE QUÉBEC		057M
	Représentée par :	M.	Régis Labeaume, maire
		M.	Richard Côté, vice-président
		M.	Yves Courchesne, trésorier et directeur du Service des finances
		M^me^	Michèle Bilodeau, directrice des relations de travail
		M^me^	Nathalie Prud'homme, directrice des relations gouvernementales et municipales
11 h 30	VILLE DE MONTRÉAL		047M
	Représentée par :	M.	Michel Bissonnet, membre du comité exécutif et maire de l'arrondissement St-Léonard
		M.	Jean-Yves Hinse, directeur principal du service du capital humain et des communications
		M.	Jacques Marleau, directeur principal du service des finances et trésorier adjoint
		M.	Robert Blais, actuaire
12 h 30	***Suspension***		
14 h 00	FÉDÉRATION DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC		021M
	Représentée par :	M.	Maurice Dupont, président
		M.	Dany Prud'homme, directeur general
		M^me^	Caroline bouchard, attachée politique

ANNEXE II

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Alban D'Amours	
Aon Hewitt	010M
Association canadienne des administrateurs de régimes de retraites	007M
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes	008M
Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite	012M
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées	056M
Association québécoises des retraités des secteurs publics et parapublics (AQRP)	055M
Bombardier	013M
Cascades	051M
Centrale des syndicats démocratiques	019M
Claude Castonguay	015M
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances du Québec (CARRA)	
Confédération des syndicats nationaux	020M
Conférence des recteurs et des principaux (CREPUQ)	018M
Conseil du patronat du Québec	053M
Conseil du statut de la femme	017M
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	022M
Fédération de l'âge d'or du Québec	021M
Fédération des chambres de commerce du Québec	054M
Fédération des femmes du Québec	024M
Fédération des policiers et policières municipaux du Québec	036M
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	028M
Force jeunesse	025M
Institut canadien des actuaires	029M
Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS)	052M

Institut québécois de planification financière	030M
Mercer	031M
Morneau Shepell	048M
Mouvement des caisses Desjardins	050M
Normandin Beaudry	032M
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	033M
PBI Conseillers en actuariats ltée.	034M
Régie des rentes du Québec	003M
Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes	038M
Regroupement des associations de pompiers du Québec	035M
Regroupement des jeunes chambres de commerce	037M
Secrétariat intersyndical des services publics (SISP)	040M
Syndicat canadien de la fonction publique	039M
Towers Watson	045M
Transcontinental	044M
Union des municipalités du Québec	049M
Université Laval	046M
Ville de Montréal	047M
Ville de Québec	057M
Ville de Saguenay	

ANNEXE III

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec, syndicat des employés manuels de la Ville de Québec et Syndicats des fonctionnaires municipaux de Québec	009M
André Dionne	060M
Association des Contremaîtres Municipaux Employés par la Ville de Montréal	006M
Association des retraités de l'information de La Presse	001M
Association du Barreau canadien	002M
Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval	011M
Coalition pour les régimes de retraite à prestations déterminées	058M
Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université de Montréal	016M
Comité de retraite du régime de retraite des chargés de cours de l Université du Québec	004M
Fédération canadienne des retraités	023M
Fédération québécoise des municipalités	026M
Fraternité des policiers et policières de Montréal	027M
Organisation des retraités(es) de l'entretien du transport de Montréal	061M
Régime de retraite de l'Université du Québec	059M
Regroupement des Retraités de Rio Tinto Alcan, le RCRA, membres de Régime de Pension de Rio Tinto Alcan	005M
Société de transport de Montréal (STM)	042M
Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal	041M
Syndicats affiliés au Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport	043M
Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et de commerce	014M

ANNEXE IV

Procès-verbaux des séances de travail des 2, 16, 23 mai et 9, 11, 16 septembre 2013

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 2 mai 2013

Organisation des travaux de la Commission dans le cadre du mandat de consultations particulières sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours)

QUÉBEC

Séance du jeudi 2 mai 2013

Objet : Organisation des travaux de la Commission dans le cadre du mandat de consultations particulières sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours) – Ordre de l'Assemblée le 23 avril 2013

Membres présents :

M. Pelletier (Rimouski), président
M. Gautrin (Verdun), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière de régime de retraite

M. Bachand (Outremont)
M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
M. Claveau (Dubuc)
M. Dubé (Lévis), porte-parole du deuxième groupe d'opposition
M. Dubourg (Viau)
M^me^ Maltais (Taschereau), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M^me^ Ménard (Laporte)
M. Therrien (Sanguinet)

Autre député présent :

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière)

Autres personnes présentes :

M. David Boucher, coordonnateur du soutien aux commissions parlementaires, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Jonathan Hamel, attaché politique, Service de recherche et des communications du Parti libéral
M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Jean-Thomas Grantham, conseiller politique, cabinet de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M^me^ Rafaëlle Perron, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle RC-171 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 33, M. Pelletier (Rimouski) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) de participer à la séance de travail. Il est également convenu de permettre à M. Hamel, M. Grantham et M^{me} Perron d'assister à la séance de travail.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

M. le président informe les membres que le comité directeur s'est réuni le 1er mai 2013 afin de discuter de ce mandat.

1. Organisation du mandat

Une discussion s'engage sur les thèmes abordés dans le rapport intitulé « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours).

Une discussion s'engage sur les organismes que la Commission devrait convoquer dans le cadre de ses consultations particulières. M. le président informe les membres que certains organismes ont manifesté leur intérêt à être entendus dans le cadre de ce mandat. Cependant, M. le président rappelle que puisqu'il s'agit d'un mandat de consultations particulières, il revient à la Commission de choisir quels groupes seront convoqués.

Après discussion quant aux organismes à convoquer, il est convenu que les membres ont jusqu'au 13 mai pour envoyer à la secrétaire de la Commission leur liste des groupes qu'ils proposent de convoquer. La Commission se réunira ensuite en séance de travail le 16 mai 2013, après les affaires courantes, pour prendre une décision à ce sujet.

M. le président informe les membres que la Régie des rentes du Québec a offert à la Commission son soutien dans le cadre de la réalisation de ce mandat.

Une discussion s'engage sur les modalités des auditions publiques.

Une discussion s'engage sur le moment de l'audition publique de M. Alban D'Amours.

À 12 h 31, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Valérie Roy

Valérie Roy

Le président de la Commission,

Irvin Pelletier

VR/ag

Québec, le 2 mai 2013

ANNEXE I

Ordre du jour

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

QUARANTIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

Commission des finances publiques

SÉANCE DE TRAVAIL

Organisation des travaux de la Commission dans le cadre du mandat de tenir des consultations particulières sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours)

Le jeudi 2 mai 2013
après les affaires courantes (vers 11h30) pour une durée de 1 heure

Salle RC.171

Ordre du jour

1. Organisation du mandat

   - Thèmes du rapport D'Amours
   - Liste des personnes et organismes à convoquer
   - Modalités des auditions
   - Audition de M. Alban D'Amours
   - Divers

2. Levée de la séance

Québec, le 2 mai 2013

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 16 mai 2013

Poursuivre l'organisation des travaux de la Commission dans le cadre du mandat de consultations particulières sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours)

QUÉBEC

Séance du jeudi 16 mai 2013

Objet : Poursuivre l'organisation des travaux de la Commission dans le cadre du mandat de consultations particulières sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours) – Ordre de l'Assemblée le 23 avril 2013

Membres présents :

M. Pelletier (Rimouski), président
M. Gautrin (Verdun), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière de régime de retraite

M. Bachand (Outremont)
M^me^ Champagne (Champlain)
M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
M. Claveau (Dubuc)
M. Dubé (Lévis), porte-parole du deuxième groupe d'opposition
M. Dubourg (Viau)
M. Khadir (Mercier)
M^me^ Maltais (Taschereau), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M^me^ Ménard (Laporte)
M. Therrien (Sanguinet)

Autres participants :

M. David Boucher, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Jean-Thomas Grantham, conseiller politique, cabinet de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M. Jonathan Hamel, attaché politique, Service de recherche et des communications du Parti libéral
M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^me^ Rafaëlle Perron, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle RC-161 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 35, M. Pelletier (Rimouski) déclare la séance ouverte.

1. Lecture de l'ordre du jour

M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

2. Organisation du mandat

Listes des personnes et organismes

Une discussion s'engage sur les individus et groupes à convoquer lors des consultations.

Il est convenu de ne pas convoquer les instituts de recherche mais de laisser une porte ouverte si jamais la Commission recevait des demandes de participation de la part des groupes suivants : IREQ, IRIS, CIRANO et IRPP.

La discussion se poursuit sur les groupes à convoquer.

Il est convenu de confier au comité directeur l'organisation des aspects techniques relatif au mandat.

À 13 heures, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Emilie Bevan

Le président de la Commission,

Irvin Pelletier

EB/ag

Québec, le 16 mai 2013

ANNEXE I

Ordre du jour

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

QUARANTIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

Commission des finances publiques

SÉANCE DE TRAVAIL

Organisation des travaux de la Commission dans le cadre du mandat de tenir des consultations particulières sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours)

Le jeudi 16 mai 2013
Après les affaires courantes jusqu'à 13 heures
Salle RC.161

Ordre du jour

1. Organisation du mandat

    - Liste des personnes et organismes à convoquer
    - Audition de M. Alban D'Amours
    - Modalités des auditions
    - Calendrier des travaux
    - Implication de la Régie des rentes
        - Rencontre technique pré audition
    - Divers

2. Levée de la séance

Québec 16 mai 2013

EB/ag

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 23 mai 2013

Poursuivre l'organisation des travaux de la Commission dans le cadre du mandat sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport d'Amours)

QUÉBEC

Séance du jeudi 23 mai 2013

Objet : Poursuivre l'organisation des travaux de la Commission dans le cadre du mandat sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport d'Amours) – Ordre de l'Assemblée le 23 avril 2013

Membres présents :

M. Pelletier (Rimouski), président
M. Gautrin (Verdun), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière de régime de retraite

M. Bachand (Outremont)
M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
M. Claveau (Dubuc)
M. Dubé (Lévis), porte-parole du deuxième groupe d'opposition
M. Dubourg (Viau)
M. Khadir (Mercier)
M^me^ Maltais (Taschereau), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M^me^ Ménard (Laporte)
M. Therrien (Sanguinet)
M. Trudel (Saint-Maurice)

Autres participants :

M. Jean-Thomas Grantham, conseiller politique, cabinet de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M. Jonathan Hamel, attaché politique, Service de recherche et des communications du Parti libéral
M^me^ Mia Homsy, conseillère spéciale, Service de recherche et des communications du Parti libéral
M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^me^ Rafaëlle Perron, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 17 h 09, M. Pelletier (Rimouski) déclare la séance ouverte.

1. Lecture de l'ordre du jour

M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

2. Organisation du mandat

Listes des personnes et organismes

Une discussion s'engage sur les individus et groupes à convoquer lors des consultations.

Il est convenu que le cabinet de la ministre proposera aux firmes d'actuaires de faire une présentation commune. Ils disposeraient alors d'une durée de deux heures pour leur audition incluant le temps des échanges.

Dans un scénario où les firmes d'actuariat seraient entendues séparément, il est convenu d'entendre ces derniers dans un même après-midi et que les auditions soient d'une durée maximale de 45 minutes incluant la période d'échanges.

La demande d'audition de M. Claude Castonguay est prise en compte et sera évaluée après le choix des groupes à convoquer.

La discussion se poursuit sur les groupes à convoquer.

Il est convenu que le cabinet de la ministre communiquera avec la CARRA afin de valider leur intérêt à venir en audition. Une convocation leur sera envoyée le cas échéant.

Il est convenu de convoquer 43 groupes lors des auditions (annexe II).

Modalités des auditions et calendrier des travaux

Une discussion s'engage sur le moment des auditions.

Il est convenu d'entendre M. Alban D'Amours ainsi que la Régie des rentes du Québec le lundi 10 juin 2013. La durée maximale des auditions sera de deux heures chacune, incluant la période d'échanges.

Il est convenu de débuter les auditions au plus tôt le mardi 13 août 2013 et de terminer au plus tard le vendredi 23 août 2013. Il est convenu de maximiser les journées d'auditions en incluant les soirées mais en laissant libre les lundis réservés au travail en circonscription.

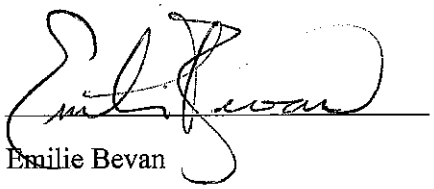
Il est convenu d'entendre les maires à la fin des auditions, soit le 23 août 2013 ou exceptionnellement le 26 août 2013.

M. Dubé (Lévis) souligne qu'il aurait préféré que les auditions aient lieu plus tôt.

Il est convenu, outre certains cas d'exception, que les auditions seront d'une durée d'une heure incluant la période d'échanges.

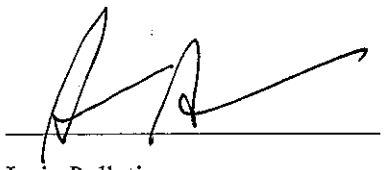
À 18 heures, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au vendredi 24 mai 2013 à 10 heures.

La secrétaire de la Commission,



Émilie Bevan

Le président de la Commission,



Irvin Pelletier

EB/ag

Québec, le 23 mai 2013

ANNEXE I

Ordre du jour

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

QUARANTIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

Commission des finances publiques

SÉANCE DE TRAVAIL

Poursuivre l'organisation des travaux de la Commission dans le cadre du mandat sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport d'Amours).

Le jeudi 23 mai 2013

17 heures à 18 heures

Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

Ordre du jour

1. Organisation du mandat
    - Liste des personnes et organismes à convoquer
    - Audition de M. Alban D'Amours
    - Modalités des auditions
    - Calendrier des travaux
    - Implication de la Régie des rentes
    - Divers
2. Levée de la séance

Québec 23 mai 2013

EB/ag

ANNEXE II

Liste des personnes et groupe à convoquer

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

1. M. Alban D'Amours
ACTUAIRES
2. Aon Hewitt
3. Mercer
4. Morneau Shepell
5. Normandin Beaudry
6. Towers Watson
7. PBI Conseillers en actuariats ltée.
8. Institut canadien des actuaires
CONSULTANTS
9. McKinsey & Company
SECTEUR FINANCIER
10. Association canadienne des administrateurs de régimes de retraites
11. Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite
12. Ordre des comptables CPA
13. Institut canadien de la retraite et des avantages sociaux
14. Institut québécois de planification financière
15. Mouvement des caisses Desjardins
ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS
16. Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées
17. Association québécoises des retraités des secteurs publics et parapublics (AQRP)
SECTEUR PRIVÉ
18. Bombardier
19. Cascades

SYNDICATS
20. Centrale des syndicats démocratiques
21. Confédération des syndicats nationaux
22. Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
23. Regroupement des associations de pompiers du Québec
24. Secrétariat intersyndical des services publics (Le SISP représente CSQ, SFPQ, APTS et SPGQ)
25. Fédération des policiers et policières municipaux du Québec
MILIEU UNIVERSITAIRE
26. CREPUQ
27. Université Laval
28. Conseil du patronat du Québec
29. Fédération des chambres de commerce du Québec
30. Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
31. Regroupement des jeunes chambres de commerce
MILIEU ASSOCIATIFS
32. Fédération des femmes du Québec
33. Conseil du statut de la femme
34. Fédération de l'âge d'or du Québec
35. Force jeunesse
36. Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes
ORGANISMES PUBLICS
37. Régie des rentes du Québec (10 juin 2013)
38. Commission de la construction du Québec
AUTRES
VILLES
39. Ville de Montréal
40. Ville de Québec
41. Ville de Saguenay
42. Union des municipalités du Québec
43. Fédération québécoise des municipalités

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 septembre 2013

Préparation du rapport de la Commission à la suite des consultations particulières sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours)

QUÉBEC

Séance du lundi 9 septembre 2013

Objet : Préparation du rapport de la Commission à la suite des consultations particulières sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours)

Membres présents :

M. Pelletier (Rimouski), président
M. Gautrin (Verdun), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière de régime de retraite

M. Arcand (Mont-Royal)
M. Chapadeau (Rouyn-Noranda--Témiscamingue)
M. Claveau (Dubuc)
M. Dubé (Lévis), porte-parole du deuxième groupe d'opposition
M^me^ Maltais (Taschereau), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M^me^ Ménard (Laporte)
M. Therrien (Sanguinet)

Autres personnes présentes :

M. Gregory Gihoul, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Coalition avenir Québec
M. Jean-Thomas Grantham, conseiller politique, Cabinet de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^me^ Rafaëlle Perron, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^me^ Julie White, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

---

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 17 h 23, M. Pelletier (Rimouski) déclare la séance ouverte.

M[me] la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

Il y a consentement pour permettre à M. Gihoul, M. Grantham, M[me] Perron et M[me] White d'assister à la séance de travail.

M. le président invite MM. L'Hérault et Houngué du Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, à présenter le document de travail.

Une discussion s'engage sur les consultations particulières sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours) et sur le contenu du rapport de la Commission.

Il est convenu de se réunir à nouveau en séance de travail le plus rapidement possible afin de poursuivre la discussion sur le rapport de la Commission.

À 19 h 08, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 10 septembre 2013, à 14 heures.

La secrétaire de la Commission,

Emilie Bevan

Le président de la Commission,

Irvin Pelletier

EB/ag

Québec, le 9 septembre2013

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 11 septembre 2013

Poursuite de la préparation du rapport de la Commission suite aux consultations particulières sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours)

QUÉBEC

Séance du mercredi 11 septembre 2013

Objet : Poursuite de la préparation du rapport de la Commission suite aux consultations particulières sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours)

Membres présents :

M. Pelletier (Rimouski), président
M. Gautrin (Verdun), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière de régime de retraite

M. Arcand (Mont-Royal)
M^me^ Beaudoin (Mirabel) en remplacement de M. Therrien (Sanguinet)
M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
M. Dubé (Lévis), porte-parole du deuxième groupe d'opposition
M^me^ Maltais (Taschereau), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M. Trudel (Saint-Maurice)
M^me^ Ménard (Laporte)

Autres personnes présentes :

M. Gregory Gihoul, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Coalition avenir Québec
M. Jean-Thomas Grantham, conseiller politique, Cabinet de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^me^ Rafaëlle Perron, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

---

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 06, M. Pelletier (Rimouski) déclare la séance ouverte.

M[me] la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de permettre à M. Gihoul, M. Grantham et M[me] Perron d'assister à la séance de travail.

M. le président invite M. L'Hérault à présenter la deuxième partie du document de travail.

Une discussion s'engage sur les consultations particulières sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours) et sur le contenu du rapport de la Commission.

Il est convenu que les recherchistes poursuivent la rédaction du rapport et que ce dernier soit envoyé aux membres de la Commission le vendredi 13 septembre 2013 en avant-midi. Les membres doivent faire parvenir leur commentaire au secrétariat de la Commission avant le lundi 16 septembre à midi.

Il est convenu d'approuver le rapport au plus tard le lundi 16 septembre 2013 avant 18 heures.

Il est convenu de se réunir à nouveau en séance de travail le lundi 16 septembre à 13 h 30 à la salle 1.38 de l'édifice Pamphile-Le May.

À 16 h 37, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au lundi 16 septembre 2013, à 13 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Emilie Bevan

Le président de la Commission,

Irvin Pelletier

EB/ag

Québec, le 11 septembre 2013

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 16 septembre 2013

Poursuite de la préparation du rapport de la Commission suite aux consultations particulières sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours)

QUÉBEC

Séance du lundi 16 septembre 2013

Objet : Poursuite de la préparation du rapport de la Commission suite aux consultations particulières sur le rapport « Innover pour pérenniser le système de retraite » (Rapport D'Amours)

Membres présents :

M. Pelletier (Rimouski), président
M. Gautrin (Verdun), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière de régime de retraite

M. Arcand (Mont-Royal)
M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
M. Claveau (Dubuc)
M. Dubé (Lévis), porte-parole du deuxième groupe d'opposition
M^me^ Maltais (Taschereau), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M. Therrien (Sanguinet)
M. Trudel (Saint-Maurice)
M^me^ Ménard (Laporte)

Autres personnes présentes :

M. Gregory Gihoul, conseiller politique, Service de recherche et des communications, Coalition avenir Québec
M. Jean-Thomas Grantham, conseiller politique, Cabinet de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^me^ Rafaëlle Perron, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

---

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 13 h 36, M. Pelletier (Rimouski) déclare la séance ouverte.

M^me^ la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

Il est convenu de permettre à M. Gihoul, M. Grantham et M^me^ Perron d'assister à la séance de travail.

M. le président invite la ministre à présenter ses commentaires sur le projet de rapport.

Une discussion s'engage.

M. le président invite le député de Verdun et porte-parole de l'opposition officielle en matière de régime de retraite à présenter ses commentaires.

Une discussion s'engage.

M. Dubé (Lévis) propose la motion suivante :

> Qu'il soit clairement indiqué, que le membre représentant le deuxième groupe d'opposition demande d'ajouter dans l'introduction du rapport le point suivant :
>
> « Qu'à la suite des conclusions du rapport du Comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois et qu'à la lumière des consultations tenues par la Commission des finances publiques, qu'il soit clairement indiqué que la Commission reconnaît qu'il y a urgence d'agir, particulièrement dans les secteurs municipal et universitaire. »

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Dubé (Lévis), M^me^ la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Dubé (Lévis) - 1.

Contre : M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), M. Claveau (Dubuc), M^me^ Maltais (Taschereau), M^me^ Ménard (Laporte), M. Pelletier (Rimouski), M. Therrien (Sanguinet), M. Trudel (Saint-Maurice) et M. Gautrin (Verdun) - 8.

Abstention : Aucune.

La motion est rejetée.

M. Dubé (Lévis) propose la motion suivante :

> Qu'il soit clairement indiqué, que le membre représentant le deuxième groupe d'opposition demande d'ajouter dans le bloc C le point suivant :
>
> « Que la recommandation 9 du rapport du Comité d'experts, qui concerne le partage des coûts entre les employeurs et les participants actifs, soit limité à 50% tel que l'ont demandé certains participants lors des consultations tenues par la Commission. »

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Dubé (Lévis), M^me^ la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Dubé (Lévis) - 1.

Contre : M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), M. Claveau (Dubuc), M^me^ Maltais (Taschereau), M^me^ Ménard (Laporte), M. Pelletier (Rimouski), M. Therrien (Sanguinet), M. Trudel (Saint-Maurice) et M. Gautrin (Verdun) - 8.

Abstention : Aucune.

La motion est rejetée.

M. Dubé (Lévis) propose la motion suivante :

> Qu'il soit clairement indiqué, que le membre représentant le deuxième groupe d'opposition demande d'ajouter à la conclusion de la Commission en ce qui a trait au Bloc C les points suivants :
>
> « Qu'il soit indiqué que la position de la deuxième opposition est claire et précise quant à la possibilité de limiter le temps de négociation de la restructuration à une période d'un an, suite à laquelle l'employeur pourra prendre des mesures nécessaires pour trancher des impasses dans une négociation.
>
> Que le gouvernement prenne les moyens nécessaires pour que des mesures législatives soient adoptées rapidement afin qu'elles soient applicables en dates du 1^er^ janvier 2014. »

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Dubé (Lévis), M^me^ la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Dubé (Lévis) - 1.

Contre : M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), M. Claveau (Dubuc), M^me^ Maltais (Taschereau), M^me^ Ménard (Laporte), M. Pelletier (Rimouski), M. Therrien (Sanguinet), M. Trudel (Saint-Maurice) et M. Gautrin (Verdun) - 8.

Abstention : Aucune.

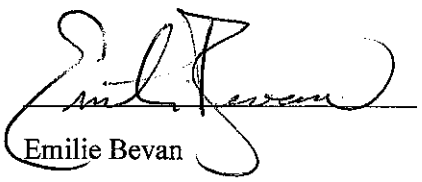
La motion est rejetée.

Il est convenu que les commentaires qui font consensus seront intégrés au rapport. Une nouvelle version sera envoyée aux membres de la Commission dans les meilleurs délais.

Il est convenu que les membres doivent répondre par retour de courriel avant minuit, le lundi 16 septembre 2013, pour une approbation finale.

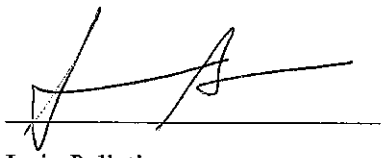
À 14 h 21, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir à nouveau afin de poursuivre un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,



Emilie Bevan

Le président de la Commission,



Irvin Pelletier

EB/ag

Québec, le 16 septembre2013

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Place aux citoyens

Consultations particulières et auditions publiques sur le rapport intitulé *Innover pour pérenniser le système de retraite* (Rapport D'Amours)



OBSERVATIONS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

SEPTEMBRE 2013

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES



assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Place aux citoyens

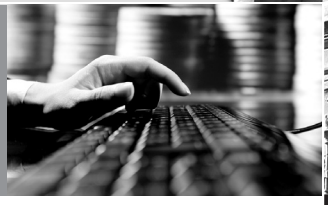
Consultations particulières et auditions publiques sur le rapport intitulé *Innover pour pérenniser le système de retraite* (Rapport D'Amours)



OBSERVATIONS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

SEPTEMBRE 2013

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES



assnat.qc.ca

Publié par la Direction des travaux parlementaires
de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, des Parlementaires, 3e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission des finances publiques, veuillez-vous adresser au secrétaire de la Commission, Mme Emilie Bevan à l'adresse indiquée ci-dessus ou encore par :

Téléphone : 418 643-2722
Télécopie : 418 643-0248
Courrier électronique : cfp@assnat.qc.ca

Vous trouverez ce document dans la section « Travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca.

ISBN: 978-2-550-68871-6 (Imprimé)
ISBN: 978-2-550-68872-3 (PDF)
DÉPÔT LÉGAL - BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, SEPTEMBRE 2013

LES MEMBRES ET COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Le président

M. Irvin Pelletier (Rimouski)

Le vice-président

M. Henri-François Gautrin (Verdun)

Les membres

M. Arcand (Mont-Royal)
M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
M. Claveau (Dubuc)
M. Dubé (Lévis)
M. Khadir (Mercier)
M^me^ Maltais (Taschereau), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M^me^ Ménard (Laporte)
M. Therrien (Sanguinet)
M. Trudel (Saint-Maurice)

Autres députés ayant participé

M. Bachand (Outremont)
M. Bolduc (Mégantic)
M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière)

Secrétaire de la Commission

M^me^ Emilie Bevan

Agents de recherche

M. Samuel Houngué
M. Richard L'Hérault

Révision linguistique

M^me^ Danielle Simard, Service de la recherche

Agente de secrétariat

M^me^ Afiwa Gbonkou

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

Contexte 2

Les constats de la Commission 3

- Le bloc A 4
  - La rente longévité 4
  - La bonification du Régime de rentes du Québec 4
  - Le financement des régimes de retraite et la capitalisation améliorée 4
  - Les régimes interentreprises à cotisations négociées 5
  - Le traitement des participants « orphelins » dans les régimes de retraite 5
  - Le fonds de stabilisation et d'indexation 6
- Le bloc B 6
  - Le calcul de la valeur de transfert 6
  - L'achat de rentes auprès d'un assureur 6
  - Les comptes distincts 7
  - Les régimes volontaires d'épargne-retraite 7
  - La situation des municipalités 7
- Le bloc C 7
  - La restructuration des régimes à prestations déterminées 7

Conclusion et recommandations de la Commission 8

Introduction

En juin et en août 2013, la Commission des finances publiques a tenu des consultations particulières dans le cadre du mandat que lui a confié l'Assemblée nationale sur le rapport du Comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois intitulé *Innover pour pérenniser le système de retraite*[1]. D'entrée de jeu, la Commission tient à remercier l'ensemble des groupes et des personnes qui ont participé à ces auditions ou qui ont déposé un mémoire, contribuant, par leurs documents, leurs propositions ou leurs réflexions, à faire avancer les travaux relatifs à la pérennisation des régimes de retraite au Québec. La Commission remercie également les membres du comité d'experts, qui, à l'ouverture des auditions le 10 juin 2013, ont fait un rappel fort apprécié des principaux constats et des recommandations formulées dans leur rapport déposé le 18 avril 2013. Elle tient à souligner qu'elle adhère aux objectifs, aux principes et aux valeurs retenus dans le rapport ainsi qu'à la nécessité de préserver les régimes de retraite à prestations déterminées et d'inciter les travailleurs à épargner davantage pour leur retraite. Les membres de la Commission estiment que les mécanismes proposés par le comité d'experts sont intéressants, mais que la mise en œuvre de la plupart d'entre eux nécessite des études plus poussées ou des démarches d'harmonisation avec le gouvernement fédéral ou les autres provinces.

La Commission remercie aussi la Régie des rentes du Québec (RRQ) et la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) pour leur apport à ses travaux.

Dès l'adoption, le 25 avril 2013, de la motion de l'Assemblée nationale lui confiant le mandat de donner suite au rapport du comité d'experts, la Commission a orienté ses travaux vers la recherche de pistes de solutions. Le présent rapport fait état des constats et des recommandations de la Commission.

Le rapport est divisé en trois parties. Après cette brève introduction, la première partie décrit le contexte du mandat de la Commission et les travaux préparatoires aux auditions. La deuxième partie présente les constats de la Commission et la troisième, la conclusion et les recommandations des parlementaires.

[1] Comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois, *Innover pour pérenniser le système de retraite : un contrat pour renforcer la sécurité financière de tous les travailleurs québécois*, [s. l.], 2013, 219 p.

Contexte

À la fin de 2011, à la demande de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la RRQ a mandaté un comité d'experts pour étudier le système de retraite québécois. L'objectif était d'améliorer le système pour qu'il soit viable et performant dans le contexte des nouvelles réalités économiques et démographiques du Québec.

Le comité d'experts a déposé son rapport à l'Assemblée nationale le 18 avril 2013. À la suite de ce dépôt, l'Assemblée nationale a adopté la motion suivante le 25 avril 2013.

> QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il agisse avec célérité dans le dossier des régimes de retraite;
>
> QU'à cette fin, la Commission des finances publiques procède à compter du 10 juin 2013 à des consultations particulières sur le rapport intitulé *Innover pour pérenniser le système de retraite* (Rapport D'Amours) déposé à l'Assemblée nationale le 18 avril dernier par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
>
> QUE la Commission entende M. Alban D'Amours ainsi que toutes les personnes et [tous les] organismes qu'elle jugera nécessaire de convoquer;
>
> QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission;
>
> QUE la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit membre de la Commission pour la durée du mandat;
>
> QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée nationale le mardi 17 septembre 2013;
>
> QUE cette motion devienne un ordre de l'Assemblée nationale.

Pour faire suite à la motion de l'Assemblée nationale, les membres de la Commission se sont réunis en séances de travail les 2, 16 et 23 mai 2013 pour organiser et préparer les auditions.

Les auditions ont eu lieu le 10 juin ainsi que les 14, 15, 20, 21, 22 et 23 août 2013. En juin, les parlementaires ont pris connaissance des constats, des objectifs et des recommandations du comité d'experts, de l'état de situation du système de retraite québécois et des impacts de la mise en œuvre de la rente longévité sur la CARRA. En août, 42 groupes, organismes ou personnes ont été entendus. Ils provenaient de divers horizons. Plus spécifiquement, il y avait :

- des représentants de firmes d'actuaires (6);
- des instituts ou ordres professionnels (4);
- des organisations ou centrales syndicales (5);
- des associations d'entreprises, de chambres de commerce ou des employeurs (7);
- des entreprises (4);
- des groupes sociaux ou de femmes (7);
- des villes ou des unions municipales (4);
- des associations ou fédérations de policiers ou de pompiers (2);
- des représentants du milieu universitaire (2);
- un particulier.

Outre ces invités, la Commission a reçu 19 autres mémoires de particuliers, d'associations, de régimes ou de comités de retraite, de sociétés et de syndicats.

Les constats de la Commission

Les échanges entre les parlementaires et les invités ont porté sur l'ensemble des recommandations du comité d'experts et certaines propositions faites par les groupes entendus. La Commission a analysé ces propositions et a regroupé les plus importantes en trois blocs selon la profondeur des analyses qu'elles requièrent ou les problèmes qu'elles soulèvent.

Le bloc A est constitué des propositions concernant la rente longévité, la bonification du Régime de rentes du Québec, le financement des régimes de retraite à prestations déterminées, les régimes interentreprises à cotisations négociées, le traitement des participants « orphelins », et le fonds de stabilisation et d'indexation. Ces propositions nécessitent des études plus approfondies.

Le bloc B est constitué des propositions concernant le calcul de la valeur de transfert, l'achat de rentes auprès d'un assureur, les comptes distincts et les régimes volontaires d'épargne-retraite. Ces propositions semblent faire consensus et pourraient être l'objet de modifications législatives ou réglementaires.

Le bloc C est constitué des recommandations concernant la restructuration des régimes à prestations déterminées. La Commission n'a pas statué sur cette proposition.

Le bloc A

La rente longévité

Comme la plupart des invités entendus, la Commission considère que la rente longévité s'avère être en principe une idée intéressante pour répondre au risque de longévité qu'entraîne l'augmentation de l'espérance de vie. Elle permettrait de mutualiser le risque de longévité et serait pleinement capitalisée. Néanmoins, les députés constatent que sa mise en œuvre requerra une harmonisation avec le gouvernement fédéral et les autres provinces. Ses impacts sur le Supplément de revenu garanti[2] doivent être considérés. De plus, ses effets sur les entreprises (taxe sur la masse salariale), sur les finances publiques et sur l'économie doivent être évalués. La rente longévité devra aussi prendre en compte l'absence ou la diminution des revenus, principalement des femmes et des aidants naturels qui s'absentent du marché du travail pour des raisons familiales. Par ailleurs, les modalités de sa gestion devraient être évaluées attentivement. La Commission souhaite donc que la rente longévité soit étudiée plus à fond, comme le recommande le comité d'experts.

La bonification du Régime de rentes du Québec

Tout comme le fonds de stabilisation et d'indexation, la bonification du Régime de rentes du Québec n'est pas une recommandation du comité d'experts. Toutefois, plusieurs invités ont fait des propositions en ce sens. Ceux-ci demandent qu'on ajoute au régime, tel qu'on le connaît actuellement, une nouvelle composante pleinement capitalisée qui permettrait de porter le taux de remplacement du revenu de 25 % à 50 %. Ils souhaitent également que le maximum de gains admissibles, qui est à ce jour de 51 100 $ à la Régie des rentes du Québec, s'aligne sur celui de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, soit 67 500 $. Bien que la Commission estime que le coût de cette bonification serait élevé, elle pense que la solution mérite d'être analysée notamment dans le contexte où les autres provinces évaluent la possibilité de réclamer au gouvernement fédéral une amélioration du Régime de pensions du Canada.

Le financement des régimes de retraite et la capitalisation améliorée

Le comité d'experts propose que tous les régimes surveillés par la RRQ soient évalués selon la règle dite de capitalisation améliorée, qui diminue le risque de financement par rapport à la capitalisation ordinaire. La Commission salue cette innovation en matière de financement des régimes. Toutefois, elle se demande

[2] Les personnes à faible revenu seraient obligées de cotiser pour recevoir la rente, en même temps, elles perdraient une partie du supplément de revenu garanti, qui est financé à même les fonds généraux du gouvernement fédéral.

s'il y a lieu de statuer encore sur la distinction entre le secteur privé et le secteur public, dont la pérennité a été discutée et reconnue en 2006. Les membres de la Commission constatent aussi que l'utilisation de la capitalisation améliorée aggravera les déficits actuariels des municipalités et des universités, qui ne sont plus astreintes à un financement de solvabilité depuis 2007. Ils sont d'avis que si la capitalisation améliorée est appliquée aux entités publiques, il faudra prévoir une période d'adaptation plus longue. En outre, les députés reconnaissent que les rendements des obligations corporatives de haute qualité que recommande le comité d'experts ne conviennent pas comme taux d'actualisation en raison de l'étroitesse du marché canadien pour ces titres. Ces rendements seront source de grandes variations des cotisations. Ils pensent que l'indice des obligations fédérales ou provinciales conviendrait mieux. Enfin, les députés croient que même si la capitalisation améliorée est adoptée, il faudra utiliser la règle de solvabilité pour encadrer l'emploi des excédents, comme le recommande le comité d'experts, et ce, afin de mieux protéger les retraités. La Commission estime en conséquence que la problématique du financement des régimes de retraite requiert encore du travail en profondeur avant qu'une décision puisse être prise pour la solutionner.

Les régimes interentreprises à cotisations négociées

La Commission est sensible à la requête de plusieurs promoteurs dont les régimes de retraite interentreprises à cotisations négociées (RRICN) sont considérés au Québec comme des régimes à prestations déterminées. De ce fait, les prestations des retraités de ces régimes ne peuvent être diminuées comme c'est le cas partout ailleurs au Canada, lorsque la caisse de retraite concernée n'est plus viable.

La Commission est consciente que les RRICN québécois sont dans une situation intenable et sont menacés si rien n'est fait, alors que leurs équivalents des autres provinces réussissent à passer à travers les crises comme celles des dernières années. Elle est aussi consciente de l'utilité de tels régimes pour les petites et les très petites entreprises. En effet, individuellement ou même regroupées, elles n'ont pas les moyens d'offrir des régimes de retraite à prestations déterminées à leurs employés. Les membres conviennent donc de la nécessité de trouver rapidement une solution au problème des RRICN.

Le traitement des participants « orphelins » dans les régimes de retraite

Les parlementaires prennent acte de l'iniquité que crée actuellement le départ d'une entreprise membre d'un régime interentreprises envers ses partenaires, lesquels doivent payer les droits des participants dont l'employeur quitte le régime (participants « orphelins »). Comme le comité d'experts, les députés s'entendent pour dire qu'il faut corriger cette situation.

Le fonds de stabilisation et d'indexation

La constitution d'un fonds de stabilisation et d'indexation n'est pas une recommandation du comité d'experts, mais une proposition de l'un des groupes venus présenter un mémoire, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Ce fonds serait institué avec la méthode de capitalisation actuelle et remplacerait la provision pour écarts défavorables. Il serait provisionné par cotisations patronales et salariales. Son niveau serait déterminé par entente entre les parties au régime de retraite et pourrait atteindre 20 % des engagements actuariels du régime. Il s'accumulerait d'année en année et serait utilisé pour financer les déficits éventuels. En cas d'insuffisance du fonds pour résorber le déficit, des cotisations additionnelles seraient prélevées. Si le fonds excédait le niveau convenu, l'excédent serait utilisé pour octroyer des ajustements d'indexation conditionnelle aux retraités, pour rembourser à l'employeur et aux participants actifs une partie des cotisations d'équilibre ou pour augmenter le fonds de stabilisation et d'indexation. Comme la très grande majorité des intervenants interrogés sur l'à-propos de ce fonds, les parlementaires trouvent l'idée intéressante et souhaitent qu'elle soit examinée de façon plus précise afin d'en déterminer les modalités, le cas échéant.

Le bloc B

Le calcul de la valeur de transfert

Aujourd'hui, au Canada, la formule utilisée pour calculer la valeur attribuée aux droits accumulés par un participant à un régime de retraite et qui le quitte favorise ce participant au détriment des employés qui y restent[3]. Aussi, le comité d'experts recommande-t-il l'utilisation, aux fins d'actualisation, d'un taux corporatif de bonne qualité qui serait plus élevé que celui en vigueur, avec pour conséquence de diminuer la valeur de transfert à imputer au partant. Les parlementaires reconnaissent que la situation actuelle est inéquitable pour les employés qui demeurent dans le régime. Celle-ci devrait être corrigée. Ils souhaitent donc que des discussions soient menées avec l'Institut canadien des actuaires en vue de la modification de la formule et de l'utilisation de celle-ci à l'échelle pancanadienne.

L'achat de rentes auprès d'un assureur

Les membres de la Commission sont d'avis que l'achat de rentes auprès d'un assureur serait une option intéressante pour un comité de retraite qui désire se dégager de sa responsabilité à l'égard de ses retraités

[3] Au moment où la formule a été retenue, le volume des transferts était relativement faible. De nos jours, les changements d'emploi et donc de régime de retraite sont plus fréquents, ce qui rend l'iniquité plus évidente.

et bénéficiaires. Ils considèrent que cette recommandation du comité d'experts doit être examinée, et que, le cas échéant, l'achat doit être balisé pour prévoir les cas d'insolvabilité de l'assureur.

Les comptes distincts

Pour les parlementaires, la possibilité qu'une caisse de retraite soit répartie en deux comptes distincts dont l'un serait constitué de la part de l'actif correspondant aux droits des retraités serait opportune. Ils souhaitent, le cas échéant, que le mécanisme soit balisé pour prévoir, par exemple, les actions à prendre en cas de déficit d'un des deux comptes, ou en cas de retour d'un retraité sur le marché du travail qui garde les deux statuts.

Les régimes volontaires d'épargne-retraite

Le comité d'experts recommande une mise en œuvre rapide des régimes volontaires d'épargne-retraite. Les élus soulignent que le projet de loi n^{o} 39, Loi sur les régimes volontaires de retraite, est présentement à l'étude en commission parlementaire. La Commission juge donc qu'il convient de laisser le processus législatif actuellement engagé suivre son cours.

La situation des municipalités

La Commission a été sensible aux préoccupations des villes qui accusent des déficits sérieux, lesquels déficits seront encore aggravés par l'utilisation de la règle de la capitalisation améliorée. Ils reconnaissent les problèmes importants que rencontrent ces dernières et leur volonté de disposer de plus de moyens pour négocier les droits acquis (service passé) et de recourir, au besoin, à des mesures unilatérales. Les parlementaires constatent que les organisations syndicales, quant à elles, s'opposent à toute réduction des droits relatifs au service passé. Devant les positions aussi divergentes des deux parties, la solution n'apparaît pas évidente pour la Commission.

Le bloc C

La restructuration des régimes à prestations déterminées

Le Comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois fait trois recommandations relatives aux régimes à prestations déterminées.

Premièrement, la pérennisation des régimes de retraite à prestations déterminées passe par leur restructuration. Le comité d'experts demande donc l'ouverture d'une période de cinq ans après la mise en place de la méthode de la capitalisation améliorée pour cette restructuration. Il recommande qu'au cours de cette période, les parties au régime de retraite[4] s'entendent sur les mesures à prendre pour diminuer les coûts et sécuriser les prestations à l'égard du service passé, ce qui suppose la révision ou la suspension des droits acquis.

Deuxièmement, le comité recommande que les parties au régime de retraite puissent convenir que les droits suspendus seront, en tout ou en partie, récupérables.

Troisièmement, le comité d'experts recommande qu'à partir de la quatrième année de la période de cinq ans suivant la mise en place de la méthode de la capitalisation améliorée, l'employeur ait la possibilité d'éliminer ou de modifier unilatéralement l'indexation des prestations correspondant au service passé et à payer à l'avenir.

La Commission constate que les groupes entendus ont des positions diamétralement opposées sur ces trois recommandations concernant les mécanismes de restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées. Comme les invités, elle reconnaît que, dans leur état actuel, les régimes à prestations déterminées présentent un problème important de déficit dont la solution appelle une restructuration. La Commission souhaite donc que le gouvernement se penche sur cette problématique afin de la résoudre.

Conclusion et recommandations de la Commission

La Commission reconnaît que les régimes à prestations déterminées font face à un sérieux problème qui menace leur pérennité et la sécurité financière des retraités. En cela, elle partage les objectifs, les principes et les valeurs retenus par le comité d'experts. Après les consultations particulières et l'analyse des principaux mécanismes proposés par le comité d'experts, les parlementaires en viennent à la conclusion que ces mécanismes ne revêtent pas tous la même importance et ne peuvent être, pour la plupart, facilement et rapidement mis en œuvre.

[4] Il s'agit de l'employeur, des participants actifs, des participants non actifs dont la rente est différée et des retraités dont la rente est en service.

En conséquence, la Commission des finances publiques recommande :

Bloc A

QUE des études plus approfondies soient faites sur les propositions relatives :

- à la rente longévité;
- à la bonification du régime de retraite du Québec;
- au financement des régimes de retraite à prestations déterminées;
- aux régimes interentreprises à cotisations négociées;
- au traitement des participants « orphelins »;
- au fonds de stabilisation et d'indexation.

QUE les propositions dont les analyses sont concluantes soient concrétisées en temps opportun.

Bloc B

QUE les analyses et les démarches nécessaires soient faites pour une mise en œuvre aussi rapide que possible des propositions concernant :

- le calcul de la valeur de transfert;
- l'achat de rentes auprès d'un assureur;
- les comptes distincts;
- les régimes volontaires d'épargne-retraite.

Bloc C

QUE le gouvernement se penche sur les recommandations du Comité d'expert sur l'avenir du système de retraite québécois relativement à la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées en vue de résoudre la problématique.

DIRECTION DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3e étage, bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
commissions@assnat.qc.ca